

Hommes et femmes, les disparités d'accès à la formation continue



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 09/01/2012

Saisine liée : [40 ANS DE FORMATION PROFESSIONNELLE : BILAN ET PERSPECTIVES](#)

La formation professionnelle au scanner de la délégation aux droits de femmes et à l'égalité

Instaurée en 1971 à l'initiative de Jacques Delors, la formation professionnelle contribue à renforcer la compétitivité économique et constitue un élément déterminant de la sécurisation des parcours professionnels et de la promotion sociale des salariés.

Le système français de formation professionnelle fête en ce moment son 40e anniversaire. Enjeu majeur pour le développement économique, social et environnemental de notre société, il doit s'adapter aux évolutions du monde du travail. Dans son avis "[40 ans de formation professionnelle : Bilan et perspectives](#)", le CESE a identifié les pistes permettant de le rendre plus performant pour le marché du travail et de l'emploi, les entreprises, les salariés et les demandeurs d'emploi.

Le point sur les disparités hommes/femmes

Elles sont réelles : en 2009, parmi les cadres, 57 % des femmes ont suivi une formation (contre 62 % des hommes), l'écart s'accroissant encore pour les moins qualifiés. Les femmes bénéficient un peu moins que les hommes de formations qualifiantes, et les contraintes familiales freinent sensiblement leur probabilité d'accès à la formation, alors qu'elles sont sans incidence sur celle des hommes.

La délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité a débattu de ces inégalités avec Yves Urieta lors d'une réunion de présentation du projet d'avis et a évoqué des moyens d'y remédier, tels le développement d'une offre de proximité ou l'indemnisation des frais de garde des enfants pour les formations excédant les horaires habituels de travail. Ces propositions seront reprises dans l'étude sur « [Le bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes](#) ».